



Père décédé remarié pas prévenu

Par **tone50**, le **23/09/2008** à **21:02**

Bonjour ou plutôt bonsoir. Voilà je m'adresse à vous car j'ai grandi loin de mon père suite à un divorce douloureux!!! Et j'ai appris très récemment qu'il était décédé depuis le premier avril 2008 et qu'il était remarié depuis 1999. qu'il ne souhaitait pas rester marié et que sa femme refusait le divorce. voilà pour les grandes lignes.

Ma question était que puis-je faire pour pouvoir récupérer des photos de vêtements, une chaîne, une gourmette, un souvenir, quoi. Sachant qu'il n'avait pas laissé de testament et que il n'avait rien de valeur. Qu'elle a dit avoir fait une recherche dans l'intérêt de la famille mais en 6 mois il aurait pu me retrouver???

Aidez-moi que faire, vous êtes mon seul espoir..

Merci à tous ceux qui pourront m'aider

Par **Visiteur**, le **24/09/2008** à **17:40**

S'il ne s'agit que d'objets sans grande valeur, autre que sentimentale, je pense que votre seule solution consiste à vous entendre avec sa veuve, qui pourrait vous céder quelques souvenirs...